



MUNICIPALITÉ DE
MUNICIPALITY OF
MILLE-ISLES

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière de ladite municipalité :

QUE le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure décrite ci-dessous lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2018, qui se tiendra à 19 h à la salle communautaire située au 1262, chemin de Mille-Isles à Mille-Isles, au cours de laquelle tout intéressé pourra se faire entendre.

Nature: La demande de dérogation mineure consiste à permettre l'agrandissement d'un bâtiment principal à une distance de 6,57 mètres de la ligne des hautes eaux et l'agrandissement de la galerie à une distance de 3,84 mètres de la ligne des hautes eaux plutôt qu'à une distance de 15 mètres, le tout tel que prévu à la réglementation, pour la propriété située au 203, chemin Dainava.

Effet : Contrevient à l'article 12.3.2 du règlement de zonage RU.02.2011 lequel prescrit que la largeur de la rive d'un lac est de 15 mètres.

Donné à Mille-Isles, ce 21 novembre 2018.

Directrice générale adjointe

Marie Poupier

PUBLIC NOTICE

MINOR DEROGATION

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, general director and secretary-treasurer of the aforesaid municipality :

THAT the municipal council will decide upon the following request for a minor derogation described below at the regular meeting to be held on December 5, 2018, at 7:00 p.m. at the at the Community Hall located at 1262 Mille-Isles road in Mille-Isles at which all interested persons can be heard by the Council concerning this request.

Nature: The minor derogation request is to authorize the extension of a main building at a distance of 6,57 meters of the shoreline and the extension of the deck at a distance of 3,84 meters from the shoreline instead of being at a distance of 15 meters, as prescribed by the by-law, on the property located at 203, chemin Dainava.

Effect: Contravenes article 12.3.2 of the zoning bylaw which prescribes that the width of the shoreline is 15 meters

Given in Mille-Isles, November 21, 2018.

Assistant general director